

# Édito.

## Sommaire.

### TÊTES D’AFFICHE.

- 4 Steeve et Marioara dansent avec la vie.
- 5 Louis Delort sort un nouvel album.

### GÉOLOCALISÉS.

- 6 Un projet innovant à la Madeleine.

### GRAND FORMAT.

- 8 Propreté urbaine, c’est nous, c’est vous !

### PETITS FORMATS.

- 12 Bouvent... à votre image.
- 13 Plateforme unique pour les appels d’urgence.

### ÇA, C’ÉTAIT AVANT.

- 16 Chocolat, une histoire à croquer.

### TRIBUNE.

- 18 L’expression des groupes minoritaires du Conseil municipal.

### CLAC !

- 19 Bourg en images.



SERGE BUATHIER

PAR **JEAN-FRANÇOIS DEBAT**  
 MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE  
 PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ  
 D’AGGLOMÉRATION DU BASSIN  
 DE BOURG-EN-BRESSE  
 CONSEILLER RÉGIONAL  
 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

## PRIORITÉ AU SERVICE PUBLIC ET À LA PROXIMITÉ, SANS TOUCHER AUX IMPÔTS LOCAUX

**Derrière les chiffres - des hausses ou des baisses - de notre nouveau budget 2019 se dissimulent des actes politiques qui engagent.** Ce budget reflète notre préoccupation fondamentale : celle de maintenir un service public de qualité, accessible à tous, sans pour autant grever le porte-monnaie des Burgiens. En effet, les impôts locaux n’augmenteront pas, pour la troisième année consécutive, en 2019 et cette stabilité se poursuivra en 2020.

La première priorité est claire : assurer l’accès de tous, notamment les familles modestes ou moyennes, au service public. Un exemple : une famille, dont les ressources sont d’environ 2 400 €/mois, qui inscrit ses deux enfants au centre de loisirs 10 mercredis et 20 journées par an (avec repas), paye aujourd’hui 1 000 €/an. Avec les tarifs votés au BP 2019, elle économisera 17 journées avec repas/an – soit 200 €.

Ce souci d’un service public de qualité transparait également dans les choix importants que nous réalisons pour la restauration scolaire. Ainsi, les tarifs vont de 3,84 € pour les familles les plus aisées, à 0,60 € pour les familles les plus modestes, alors même que le coût réel de confection d’un repas est de 9,50 €. Cela permet aux 2 200 petits Burgiens de profiter chaque jour d’une alimentation de qualité qui sera cuisinée, en 2019, à partir de 40 % de produits locaux et 33 % de produits bio sans augmentation des tarifs. Je suis convaincu de la nécessité d’engager une transition vers une alimentation plus saine, plus équilibrée, qui préserve notre environnement tout en soutenant notre agriculture locale.

Développer le service public, c’est aussi le moderniser et l’étendre. Avec l’ouverture du nouvel Espace petite enfance Charles Jarrin, prévue fin août 2019, 36 places seront offertes pour l’accueil et la prise en charge des plus jeunes enfants.

La seconde priorité est la même depuis le début du mandat : les travaux de proximité. Cette année, nous augmentons encore l’effort d’investissement dans nos quartiers. Ainsi, deux grandes voiries de cœur de quartier seront rénovées cette année : la rue Montesquieu (aux Vennes) et la rue de Montholon (au Peloux). De plus, le plan trottoir est doté d’une enveloppe complémentaire de 300 k€ en 2019 pour accélérer la rénovation de nos trottoirs vieillissants. De nouveaux espaces de jeux seront réalisés dans les quartiers du Canal et des Dîmes qui en avaient grand besoin (280 k€).



**Directeur de la publication :** Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. **Rédacteur en chef :** Baptiste Monnot. **Journalistes :** Géraldine Bourgeay-Marin, Céline Crociani et Christelle Moiraud. **Photo Une :** Serge Buathier. **Service communication :** Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l’Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01, fax : 04 74 22 22 76, communication@bourg-en-bresse.fr. **Conception :** *le Magazine*. **Préresse :** Anne Claudel. **Impression :** Estimprim. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 27 000 exemplaires. **Dépôt légal :** ISSN-0767-967X. **Magazine lu par la Bibliothèque sonore.** Ce magazine est imprimé sur du papier 100% recyclé.